

COMMUNIQUE DU MINISTRE DES ARMEES

Le ministre des armées communique :

Un concours de recrutement des élèves officiers médecins, pharmaciens, vétérinaires et odontostomatologues de l'école du service de santé des armées de Lomé, est ouvert aux jeunes togolais des deux (02) sexes. Ce concours se déroulera les **mardi 04** et **mercredi 05 juin 2024** au Lycée de Tokoin (Colombe de la Paix) à Lomé.

1- DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LA PREINSCRIPTION :

- Une demande manuscrite de préinscription au concours adressée au Chef d'état-major général des Forces Armées Togolaises (CEMG/FAT) ;
- Un certificat de Naissance ;
- Un certificat de Nationalité Togolaise ;
- Un casier Judiciaire datant de moins de 03 mois ;
- Une attestation ou diplôme de probatoire série C ou D avec le relevé de notes ;
- Une attestation ou diplôme de BAC II série C ou D avec le relevé de notes ;
- Une attestation d'inscription en classe de terminale série C ou D de l'année en cours ;
- Une attestation d'inscription pour les candidats déjà inscrits à l'université ou dans une autre école supérieure ;
- Une quittance de dix mille (10.000) FCFA pour les frais d'inscription non remboursables.

NB : Pour chaque pièce, joindre une photocopie légalisée.

2- CONDITIONS D'ADMISSION A L'INSCRIPTION DEFINITIVE :

- Etre âgé de 21 ans au plus à la date du concours ;
- Etre titulaire du BAC II des séries C ou D de la session 2023 ou être régulièrement inscrit en classe de terminale C ou D ;
- Avoir déposé un dossier complet de candidature ;
- Avoir obtenu au BAC I (pour les élèves des classes de terminales), au BAC II (pour les bacheliers) les moyennes figurant dans le tableau ci-dessous :

Séries C et D

Français	≥ 8
Physiques/Chimie	≥ 10
Mathématiques	≥ 10
Sciences de la Vie et de la Terre	≥ 10
Avoir au moins une mention Assez-Bien	

3- DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature seront déposés au secrétariat de l'école du service de santé des armées de Lomé (ESSAL).

Pour les candidats des établissements de l'intérieur du pays, ils peuvent déposer leurs dossiers de candidature complets dans les brigades territoriales de gendarmerie de leurs localités qui se chargeront de les acheminer à l'ESSAL.

4- PERIODE DU DEPOT DES DOSSIERS DE PREINSCRIPTION

La période prévue pour le dépôt des dossiers va du **lundi 04 mars** à **07h 00** au **vendredi 05 avril 2024** à **17 heures 00**.

5- PUBLICATION DE LA LISTE DES CANDIDATS DEFINITIVEMENT INSCRITS

A partir du **lundi 24 avril 2024**.

6- LE CONCOURS COMPORTE QUATRE (04) EPREUVES ECRITES :

Mardi 04 juin 2024

- . 08h 00 à 12h 00 : épreuve de Français (durée : 4 heures ; coefficient : 2)
- . 14h 30 à 17h 30 : épreuve de Physique-Chimie (durée : 3 heures ; coefficient : 3)

Mercredi 05 juin 2024

- . 08h 00 à 12h 00 : épreuve de Mathématiques (durée : 4 heures ; coefficient : 3)
- . 14h 30 à 16h 30 : épreuve de Sciences de la Vie et de la Terre (durée : 2 heures ; coefficient : 3).

NB : Les candidats définitivement inscrits se présenteront le jour du concours à **06h 30'** au Lycée de Tokoin (Colombe de la Paix); munis de leur quittance d'inscription et d'une pièce d'identité (carte d'identité nationale, passeport ou carte d'identité scolaire) en cours de validité.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez consulter le site web du ministère des armées : www.defense.gouv.tg.

Lomé, le **23 FFV 2024**

SIGNE

Le Ministre